

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE CHARENTON LE PONT

M. Hervé GICQUEL - Maire de Charenton
48 Rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél : 01 46 76 46 76
SIRET 21940018100018



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Travaux de requalification du quartier Liberté - Place de la Coupole		
Référence	PA2607		
Type de marché	Travaux		
Mode	Procédure adaptée ouverte		
Technique d'achat	Sans objet		
Lieu d'exécution principal	FR107 - Val-de-Marne		
Durée	37 mois		
Description	Le présent marché a pour objet la réalisation des travaux de requalification et d'équipement de la Place de la Coupole, située à Charenton-le-Pont (94). Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires (cf. CCAP). La durée globale mentionnée (37 mois) n'est qu'indicative.		
Code CPV principal	45111291 - Travaux d'aménagement du terrain		
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non		
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Travaux de voirie et réseaux divers Description : Travaux de voirie et réseaux divers		32400000

N° 02	Lieu d'exécution : 94220 Charenton-le-Pont Travaux de paysage Description : Travaux de paysage Lieu d'exécution : 94220 Charenton-le-Pont	45112700
-------	--	----------

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
 Attestation d'assurance en cours de validité

Formulaire DC2 : Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Chiffre d'affaires annuel spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Des visites obligatoires encadrées par la maîtrise d'ouvrage seront organisées (cf. article 6.2 du Règlement de consultation pour les modalités).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Direction Commande publique

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres	Remise des offres le 30/09/26 à 16h00 au plus tard.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
	Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 et Dc2 disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr ou la candidature prend la forme du Document Unique de Marché Européen (Dume). Conformément à l'article R.2143-4 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur la plateforme AWS-Entreprise (<https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm>) et <https://ted.europa.eu/TED> via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique " marchés publics " / " salle des marchés ".

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (<https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm>). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. .).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

La signature électronique des documents est exigée dans le cadre de cette consultation. Conformément à l'article R 2143-13 du Code de la Commande publique, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires leur consultation. Conformément à l'article R 2143-14 du Code de la Commande publique, le Pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois ", par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Aucune variante n'est autorisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) ou par voie papier n'est pas autorisée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com avant le mercredi 30 septembre 2026 à 16 heures.

En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, case postale n°8630, 77000, Melun,

Introduction de recours : Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, case postale n°8630, 77000, Melun
